

KIT COM'

Projet Artistique et Culturel de Territoire



**LES 6 ÉTAPES CLÉS POUR
METTRE EN ŒUVRE**



SON PACT

**LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL
DE TERRITOIRE** permet de développer
une offre culturelle diversifiée, la
participation de toutes et tous à
la vie artistique par l'exercice
des droits culturels, et
des programmations
artistiques et culturelles
pluridisciplinaires,
structurées et ancrées
sur un territoire.



© shutterstock



1 Vérifier les critères d'éligibilité

Chaque projet culturel est unique et singulier et doit être élaboré en **concertation** avec les principaux partenaires du territoire (artistes, associations, institutions locales, habitant-es). Il permet de **définir les grands objectifs et de détailler la mise en œuvre opérationnelle** : programme d'actions artistiques et culturelles, budget, calendrier...

2 Élaborer un projet culturel

Pour être éligible au PACT, le programme annuel d'actions artistiques et culturelles doit répondre à **différents critères**. Il doit notamment **s'échelonner sur un minimum de 6 mois** et proposer une **diversité de formes** (diffusion, médiation, etc.) et de **disciplines artistiques avec a minima 3 artistes ou collectifs d'artistes soutenus par la Région**.

3 Déposer votre demande sur le portail "Nos aides en ligne"

Chaque PACT est porté par **un seul opérateur** (commune, EPCI, Parc naturel régional ou Pays) qui contractualise avec ses partenaires locaux et dépose **un seul dossier de demande de subvention**.

4 Mettre en œuvre le PACT

Pour que le projet garde du sens, des **instances de pilotage et de concertations** doivent être mises en place avec les différents partenaires. En fonction des actions, la collectivité porteuse du PACT sera accompagnatrice, initiatrice et/ou porteuse de l'action.

5 Communiquer

Le bénéficiaire et ses partenaires du PACT s'engagent à **respecter la charte graphique de la Région**, à mentionner le **soutien financier de la Région** sur tout document relatif à l'action subventionnée dans le cadre du PACT.

6 Évaluer et déposer votre bilan sur le portail "Nos aides en ligne"

L'enjeu est de poursuivre la démarche en **évaluant et réajustant les actions à mener** sur le territoire **tout en encourageant les initiatives culturelles** qui entrent dans le cadre du PACT.

Déposer son dossier sur **"Nos aides en ligne"**
sur le site **centre-valdeloire.fr**



Direction culture et patrimoine :
culture.pact@centrevallodeloire.fr

Retrouvez le guide méthodologique "Carnet de bord",
les règlements d'aides PACT et le kit communication :

www.centre-valdeloire.fr/vivre/soutenir-la-culture/vie-culturelle/nos-territoires-de-cultures



Kit com'

Consignes d'usage

La collectivité signataire d'une convention PACT avec la Région s'engage à relayer le kit com' à l'ensemble de ses partenaires. Ce kit de communication contient les éléments graphiques, textuels et pratiques permettant d'assurer une communication homogène et conforme sur le dispositif PACT et d'assurer une cohérence sur l'ensemble du territoire régional.



Le bloc marque PACT :
à apposer sur tous les supports de communication des manifestations financées au titre du dispositif PACT.



PACT
PROJET ARTISTIQUE ET
CULTUREL DE TERRITOIRE

L'insertion Format A5
à apposer sur toutes les plaquettes ou site internet de présentation du PACT.



PACT
PROJET ARTISTIQUE ET
CULTUREL DE TERRITOIRE

Plusieurs formats réseaux sociaux sont utilisables



PACT
PROJET ARTISTIQUE ET
CULTUREL DE TERRITOIRE

Pour réaliser vos propres documents de communication

1

- ▶ Rapprochez-vous le plus possible des visuels proposés

2

- ▶ Utilisez les différents éléments disponibles dans le dossier "Éléments dissociés"

Et enfin veuillez utiliser a minima :

- ✓ Le pied de page avec le logo label Région/PACT
- ✓ Les contenus graphiques (formes/logo)
- ✓ La police Roboto (ou Arial)
- ✓ Le texte de présentation du PACT

Si ces différents formats ne conviennent pas et que vous devez réaliser vous-même vos documents, rapprochez-vous le plus possible de ceux proposés et utilisez les différents éléments fournis dans le dossier "Éléments dissociés" téléchargeables en suivant le lien indiqué en bas de page



RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE

PACT
PROJET ARTISTIQUE ET
CULTUREL DE TERRITOIRE

Pour toutes nouvelles créations, veuillez envoyer pour validation à :
graphistes@centrevaldeloire.fr

Les éléments de communication sont à télécharger depuis le site internet de la Région : <https://www.centre-valdeloire.fr/kit-de-communication/charte-graphique-du-projet-artistique-et-culturel-de-territoire-pact>



Contacts

Direction de la culture et du patrimoine



Service Créations, Territoires et Publics

PACT

PROJET ARTISTIQUE ET
CULTUREL DE TERRITOIRE

Chargées de mission :

Corinne GROUHEL (18, 36),
Sandrine AMENOUCHE-GUYON (28, 37),
Cécile FLEURY (41, 45)

Gestionnaire administrative :
Nathalie BOUCHER

Gestionnaire budgétaire et comptable :
Marie-Ange SEVIN

culture.pact@centrevaldeloire.fr

Toutes les infos sur

www.centre-valdeloire.fr/vivre/soutenir-la-culture/soutenir-la-culture-et-lart-sous-toutes-ses-formes

www.centre-valdeloire.fr/vivre/soutenir-la-culture/vie-culturelle/nos-territoires-de-cultures



